

AUTO-BILAN PATRIMONIAL EXPRESS

Particuliers & Professionnels – 5 étapes pour y voir plus clair en 5 minutes

1. Vos actifs & passifs

- Quels biens personnels ou professionnels possédez-vous ?

- Quelle est leur valeur estimée ?

- Avez-vous des crédits (perso / pro) ?

3. Votre protection & votre entourage

- Êtes-vous protégé en cas de décès, invalidité, arrêt de travail ?

- Avez-vous anticipé votre succession ou celle de votre entreprise ?

- Avez-vous mis en place des protections juridiques ?

5. Vos priorités d'action

- Quels sont vos points forts ?

- Qu'est-ce qui vous freine ou vous fait douter ?

- Souhaitez-vous être accompagné(e) ?

2. Vos revenus & charges

- Quels sont vos revenus (salaires, loyers, dividendes, CA) ?

- Quelles sont vos charges (perso / pro) ?

- Quelle est votre capacité d'épargne / d'autofinancement ?

4. Vos objectifs patrimoniaux

- Souhaitez-vous acheter, transmettre, investir, céder ?

- Quel est votre objectif prioritaire (perso ou pro) ?

- Avez-vous une vision claire de votre trajectoire ?

Quand il y a un doute, il n'y a pas de doutes.

Contactez-moi pour structurer juridiquement votre patrimoine.